



Ce lundi 13 avril, M MACRON a annoncé au pays que le déconfinement sanitaire commencerait, par étapes professionnelles ou géographiques, à partir du 11 mai prochain.

Suite aux annonces du report de la campagne IR par le Ministre Darmanin, le 31 mars dernier, le directeur général a indiqué que, selon la durée du confinement, elle pourrait se dérouler en deux phases :

- une première sans accueil physique, même sur rendez-vous,
- une seconde, qui reste à définir selon le contexte du déconfinement.

Les dates de la campagne ont effectivement été reportées suite aux interventions des organisations syndicales ; elle commencera le 20 avril pour se terminer le 12 juin.

La CGT Finances Publiques porte depuis le début du confinement, que ce soit au travers de ses écrits ou de ses interventions lors de conférences téléphonées avec la DG, que la priorité doit être la protection des agents des finances publiques. Notre principale préoccupation dans la période, même si elle n'est bien évidemment pas la seule, est la santé de l'ensemble de nos collègues.

Malgré les interventions de la CGT, que ce soit au niveau ministériel ou directionnel, exigeant un report plus important, le report de la campagne a été limité.

Dans ce contexte, la CGT Finances Publiques a obtenu :

- des engagements sur l'absence totale de réception au public dans la 1ère phase de la campagne,
- l'organisation dans les locaux de la distanciation sociale,
- des moyens supplémentaires pour le télé travail (PC portables, téléphones portables professionnels etc...).

La CGT veillera à ce que ces engagements soient tenus sur tout le territoire.

Pour la CGT, la direction générale doit aller plus loin pour protéger les agents, mais aussi pour garantir un service public accessible à tous les citoyens. Ainsi, elle revendique, de manière exceptionnelle pendant la crise, et pour éviter au maximum des retours de collègues en présentiel, le renforcement des moyens matériels pour permettre au plus grand nombre de nos collègues de télétravailler et la simplification des process de travail.

La CGT Finances Publiques, pour tous les agents des Finances publiques amenés à se rendre sur leur poste de travail, exige la mise à disposition de tous les moyens utiles à leur intégrité sanitaire afin de leur permettre d'assurer pleinement et en sécurité leur mission de service public. Elle rappelle à la direction générale qu'elle est responsable de la sécurité et de la santé des agents au travail, mais réaffirme aussi qu'elle doit garantir l'égalité du service public auprès des citoyens et devra donc trouver les moyens pour que chaque citoyen puisse y accéder à distance.

Aujourd'hui, la CGT Finances Publiques intervient quotidiennement auprès de la direction générale et toutes les revendications portées ont pour premier objectif la protection des agents durant cette crise sanitaire.

En tout état de cause, pour la CGT Finances publiques, aucun agent ne doit être mis en danger sanitaire dans la réalisation de ses missions, par manque d'anticipation ou manque de protections concrètes.

Demain la CGT luttera à vos côtés pour que le Service public, si utile en cette période de crise, soit renforcé en moyens humains comme matériels afin de réaliser pleinement l'ensemble de ses missions, et dans de bonnes conditions de travail.

Demain, la CGT luttera à vos côtés pour : [#plusjamaisça !](#)

fichiers:



[Télécharger tract15042020.pdf](#) (462.67 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Epidémie Coronavirus / COVID-19](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
